

大学法语课本

(第四学年下学期用)

郭麟阁 张冠尧 编

商 务 印 书 馆



大学法语课本

(第四学年下学期用)

郭麟阁 张冠尧 编

商务印书馆

1985年·北京

大学法语课本

(第四学年下学期用)

郭麟阁 张冠尧 编

商务印书馆出版

(北京王府井大街36号)

新华书店北京发行所发行

北京第二新华印刷厂印刷

统一书号: 9017·1429

1985年10月第1版

开本 850×1168 1/32

1985年10月北京第1次印刷

字数 216 千

印数 4,400 册

印张 7 2/3

60克纸本 定价: 1.45 元

TABLE DES MATIÈRES

Dix-neuvième leçon: Les Corbeaux	1
Présentation de l'auteur: Henry Becque (1837—1899)	1
Texte annoté	5
Annotations	13
Apprendre à écrire: Le théâtre	14
Exercices	15
Vingtième leçon: La guerre de Troie n'aura pas lieu	18
Présentation de l'auteur: Jean Giraudoux (1882—1944)	18
Texte annoté	21
Annotations	25
Apprendre à écrire: Le théâtre (suite)	27
Exercices	28
Vingt-et-unième leçon: Danton	32
Présentation de l'auteur: Romain Rolland (1866—1944)	32
Texte annoté	34
Annotations	40
Apprendre à écrire: Le théâtre (suite)	41
Exercices	42
Vingt-deuxième leçon: La Jacquerie	46
Présentation de l'auteur: Prosper Mérimée (1803—1870)	46
Texte annoté	48
Annotations	54
Apprendre à écrire: Le théâtre (suite)	55
Exercices	56
Vingt-troisième leçon: Le Barbier de Séville	59
Présentation de l'auteur: Pierre Augustin Caron de Beaumarchais (1732—1799)	59

Texte annoté	60
Annotations	69
Apprendre à écrire: Le théâtre (suite)	70
Exercices	71
Vingt-quatrième leçon: Le Cid	75
Présentation de l'auteur: Pierre de Corneille (1606—1684)...	75
Texte annoté	76
Annotations.....	81
Apprendre à écrire: Le théâtre (suite)	82
Exercices	83
Vingt-cinquième leçon: Le Bourgeois Gentilhomme	86
Présentation de l'auteur: Molière (1622—1673)	86
Texte annoté	88
Annotations.....	97
Apprendre à écrire: Le théâtre (suite et fin)	99
Exercices	99
Vingt-sixième leçon: Le Cor	102
Présentation de l'auteur: Alfred de Vigny (1797—1863) ...	102
Texte annoté	105
Annotations	108
Apprendre à écrire: La versification française	109
Exercices	113
Vingt-septième leçon: Waterloo	118
Présentation de l'auteur: Victor Hugo (1802—1885)	118
Texte annoté	121
Annotations	123
Apprendre à écrire: La versification française (suite) ...	125
Exercices	129
Vingt-huitième leçon: “Je vous salue ma France”	133
Présentation de l'auteur: Louis Aragon (1897—1982) (V. leçon XVII)	133
Texte annoté	133

Annotations	134
Apprendre à écrire: La versification française (suite) ...	136
Exercices	139
Vingt-neuvième leçon: Le pont Mirabeau	143
Présentation de l'auteur: Guillaume Appolinaire (1880—1918)	
Texte annoté	145
Annotations	148
Apprendre à écrire: La versification française (suite et fin)...	150
Exercices	157
Trentième leçon: Au Ballon d'Alsace	160
Présentation de l'auteur : Georges Cogniot(1901—).....	160
Texte annoté	162
Annotations	166
Apprendre à écrire: L'art du roman	167
Exercices	168
Trente-et-unième leçon: L'Agonie du train blindé	172
Présentation de l'auteur: André Malraux (1901—1976).....	172
Texte annoté	175
Annotations	179
Apprendre à écrire: L'art du roman (suite)	180
Exercices	181
Trente-deuxième leçon: Un univers dans une tasse de thé	185
Présentation de l'auteur: Marcel Proust (1871—1922)	185
Texte annoté	188
Annotations	191
Apprendre à écrire: L'art du roman (suite)	192
Exercices	193
Trente-troisième leçon: L'éternelle misère de Salavin	197
Présentation de l'auteur: Georges Duhamel (1884—1966) ...	197
Texte annoté	198
Annotations	201
Apprendre à écrire: L'art du roman (suite).....	201

Exercices	203
Trente-quatrième leçon: Antoinette en Allemagne	207
Présentation de l'auteur: Romain Rolland (V. leçon XXI)....	207
Texte annoté	207
Annotations	210
Apprendre à écrire: L'art du roman (suite et fin).....	211
Exercices	213
Trente-cinquième leçon: Le Meschascebé	217
Présentation de l'auteur: Chateaubriand (1768—1848) ...	217
Texte annoté	220
Annotations	223
Apprendre à écrire: La prose française	223
Exercices	224
Trente-sixième leçon: Salon de 1767	228
Présentation de l'auteur: Diderot (1713—1784)	228
Texte annoté	230
Annotations	233
Apprendre à écrire: La prose française (suite)	234
Exercices	235

DIX-NEUVIÈME LEÇON

Les Corbeaux

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR: HENRY BECQUE

(1837—1899)

A travers le XIX^e siècle, le théâtre français a subi d'importantes transformations. Il est de notoriété publique qu'à partir de 1850 le théâtre avec à la tête E. Augier et Dumas fils réagit violemment contre le théâtre romantique, contre sa conception qui fait du héros tragique un être d'exception dominé par ses passions, contre ses sujets qui représentent à l'ordinaire des aventures surprenantes reculées dans un passé d'histoire quasi légendaire, contre son style qui adopte le vers lyrique ou une prose poétique. V. Hugo avait étalé sur la scène son lyrisme; les dramaturges qui lui succèdent y portent l'étude des mœurs contemporaines et des questions sociales. Bref, le théâtre, selon eux, doit être consacré à la peinture des mœurs, non pas à celles d'une élite, mais à celles de la bourgeoisie; il a tort de prétendre régler les mœurs selon la morale traditionnelle et non selon une morale de révolte et d'indépendance. Mais faute d'avoir un élan révolutionnaire et un idéal pour l'avenir de l'humanité, les représentants de cette nouvelle école dramatique sont amenés à un pessimisme noir par leur propre peinture des mœurs de la société bourgeoise à laquelle ils appartiennent.

Retardant sur les autres genres, le théâtre ne parvient à introduire le réalisme sur la scène qu'après avoir fait des tentatives successives. Il faut donc un temps relativement long pour que le public s'accoutume aux nouvelles tendances et s'y associe à son tour.

C'est à Henry Becque que revient l'honneur, tardivement reconnu, d'avoir donné naissance au théâtre contemporain. C'est lui qui a fait prévaloir pour un temps la comédie d'observation sur la comédie d'ima-

gination; c'est par lui que le drame moderne a définitivement supplanté le drame romantique. Le prodigieux succès du *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand n'a été qu'un dernier reflet de cette flamme romantique et n'a pas pu modifier la nouvelle orientation du théâtre moderne.

Henry Becque est né à Paris, et il a vécu à Paris, dont l'ambiance est propice aux activités théâtrales. Sa famille n'était pas aisée, tout jeune il dut interrompre ses études pour se mettre en quête d'un gagne-pain. D'ailleurs il avait un caractère indépendant, il voulut être libre, vivre à son aise. Employé d'abord dans les bureaux des chemins de fer du Nord (1854), enfin chez un agent de change (1856), il eut l'occasion d'observer les gens de conditions les plus différentes: employés, petits bourgeois, monde politique et littéraire, ingénieurs, banquiers et gens d'affaires. Il découvrit surtout chez ces derniers une voracité des oiseaux de proie sous des apparences bénignes et innocentes; il décela des mobiles intéressés qui, sous le couvert de la loi et de la morale, faisaient agir tout ce monde. C'est grâce à son expérience personnelle qu'il a eu un sentiment très fin de la vie privée, des mœurs bourgeoises, des réalités vulgaires de l'existence.

Le début de Henry Becque n'était pas brillant. Il commença en 1867 par un livret d'Opéra, *Sardanapale*. L'année suivante, il fit représenter *l'Enfant prodige*, pièce en quatre actes, où l'on découvrit un esprit comique jaillissant de source. Il présenta ensuite à l'Odéon un drame en cinq actes et sept tableaux, *Michel Pauper*, qu'il finit par représenter à ses frais, à la Porte-Saint-Martin en 1870. Malgré les efforts de l'auteur, toutes ces pièces furent vouées à l'échec.

Après avoir servi pendant la guerre de 1870, il revint au théâtre en donnant un drame en trois actes intitulé *l'Enlèvement*; il essuya un nouvel échec qui l'éloigna du théâtre pendant quelques années. En 1878, il devint chroniqueur dramatique au journal *le Peuple*.

Revenu à nouveau au théâtre en tant qu'auteur, il fit jouer *la Navette* (1878) et les *Honnêtes Femmes* (1880), comédies en un acte où sa maîtrise s'affirma avec éclat et qui eurent une pleine réussite. Depuis lors, sûr de ses fortes qualités d'écrivain, Becque fit jouer au Théâtre-Français (14 sept. 1882) *les Corbeaux*, grande comédie de mœurs en quatre actes et qui est tenue pour son chef-d'œuvre. Ce fut presque un événement, et la salle, à la fin du troisième acte, devint houleuse. La critique, qui s'était

montrée réticente à son égard, a rendu justice à ses solides qualités; mais l'étude des caractères et la peinture des mœurs dans cette "comédie rosse" sont trop poussées au noir pour qu'elles plaisent au public bourgeois. Entre temps, la représentation de *la Parisienne*, comédie en trois actes (Renaissance 1885) avait établi définitivement la réputation de l'auteur. Il voulait ensuite écrire quelque grande comédie sur le monde de la Finance: *la Polichinelle*. Mais ayant une haute idée de la valeur de son œuvre et l'orgueil de son art, il y travailla pendant quatorze ans sans avoir pu l'achever.

En dehors de ses œuvres dramatiques, Becque nous laissa trois livres de critique et de mémoires.

Pendant toute sa vie, Becque fut un homme ardent, combatif, progressiste même, qui lutta sans relâche contre les tares de la société bourgeoise où l'appât du gain constitue l'unique mobile des hommes. Il se comportait, pour ainsi dire, comme la vérité dont parle Voltaire, qui "aime à dire des choses assez dures aux gens chez qui elle se trouve". Mais cette franchise souvent empreinte de trop d'amertume lui a valu de la misère et une fin assez triste. "Malgré son génie, dit Ferdinand Vendère, Becque ne trouva jamais de quoi vivre au théâtre ... Même jouées, ses pièces ne rapportaient guère. Elles choquaient le goût du public d'alors, son amour pour le théâtre factice et sa haine de la vérité".

Sur le plan dramatique, il serait injuste de ne voir en Becque que le père de ce théâtre noir (ou théâtre rosse) d'où devait sortir bientôt le théâtre libre. Il demeure, à bon titre, le restaurateur authentique de la grande comédie réaliste du XIX^e siècle.

Quant à sa langue, elle est très pure, Becque s'applaudissait d'avoir "parlé la langue saine des ancêtres!" Il a écrit fièrement dans un poème magnifique de ses manuscrits:

Je vis sur *les Corbeaux* et sur *La Parisienne*,

Artiste indépendant, sincère et vigoureux,

J'ai fait preuve parfois d'un talent vigoureux,

Et j'ai parlé toujours la langue la plus saine.

Oui, *les Corbeaux* et *la Parisienne*, répétons-le, sont des chefs-d'œuvre, un peu durs de forme, heurtés de ton, mais rehaussés de hautes qualités d'un style concis et pur, et émouvants de sincérité, d'observation pénétrante, de vigueur expressive.

Nous allons donner ci-après une analyse sommaire de ce premier: Vigneron, fabricant enrichi, vit dans l'aisance avec sa famille. Sa femme, qui n'a pas la pratique des affaires, le soigne délicatement et avec une tendresse complaisante. De condition roturière, elle nourrit de l'ambition pour ses enfants et se sent très flattée du mariage projeté entre une de ses filles, Blanche, et Georges de Saint-Genis, fils d'une famille noble. Blanche est tout sentiment et file le parfait amour. De ses deux autres filles, Marie est pratique et Judith rêveuse et musicienne. Le fils Gaston, enfant gâté, ne sait que dépenser. La servante, Rosalie, apparaît comme une personne perspicace, qui a du jugement et de la morale.

Le père meurt subitement, frappé d'apoplexie. Aussitôt les corbeaux, autrement dit les gens d'affaires, profitant du désarroi de la maison, fondent sur la veuve et ses filles pour les dépouiller. Teissier, l'ancien associé de Vigneron, s'entend avec Bourdon, le notaire de la famille, dans le dessein de faire vendre la fabrique et de la racheter ensuite à vil prix. Les deux sinistres personnages simulant compassion et dévouement s'emploient à les persuader de la nécessité de leur position.

La famille est bientôt aux abois. Mme Vigneron, éperdue, passe sa journée à se lamenter; le fils s'engage; Blanche, obligée de renoncer au mariage projeté, est devenue folle. Seule, Marie garde son sang-froid. Pour sauver la famille, elle se sacrifie et épouse Teissier, principal artisan de ses malheurs. Le rusé compère joue si bien la comédie que la jeune fille salue en lui l'unique sauveur de sa famille. C'est trop fort. C'est trop répugnant, Oui. Mais se peut-il qu'il soit autrement dans une société où grouillent tant de canailles et de dupes?

Le titre de la pièce provient de l'expression de Rosalie, la servante. Au quatrième acte, elle répond au professeur de musique qui vient s'informer de la situation de la famille Vigneron: "Voyez-vous, quand les hommes d'affaires arrivent derrière un mort, on peut bien dire: v'là les corbeaux, ils ne laissent que ce qu'ils ne peuvent pas emporter".

TEXTE ANNOTÉ

Acte deuxième

Scène II

Mme Vigneron, Teissier

Mme Vigneron, *pleurante, son mouchoir à la main.*

Quel malheur, Monsieur Teissier, quel épouvantable malheur! Mon pauvre Vigneron! C'est le travail qui l'a tué! Pourquoi travaillait-il autant? Il ne tenait pas à l'argent; il ne dépensait rien pour lui-même. Ah! il voulait voir ses enfants heureux pendant sa vie et leur laisser une fortune après sa mort.

Un silence.

Teissier

Est-ce avec votre autorisation, Madame, que Mme de Saint-Genis s'est présentée chez moi pour connaître la situation qui vous était échue par le décès de votre mari?

Mme Vigneron

J'ignorais complètement cette visite, que je n'aurais pas permise.

Teissier

Mon devoir était bien net: j'ai pris cette dame par le bras et je l'ai poussée à la porte de mon cabinet.

Mme Vigneron

Son indiscretion ne méritait pas autre chose. Tenez, Monsieur Teissier, Mme de Saint-Genis était ici lorsque vous êtes arrivé, elle me parla des affaires de mon mari. Vous les connaissez, ces affaires, et vous les compreniez mieux que personne, éclairez-moi.

Teissier

Je me suis amusé justement, dans un moment de loisir, à établir

la succession de Vigneron. Avant tout, que désirez-vous savoir? Si elle se soldera en perte ou en bénéfice? (Mouvement de Mme Vigneron.) Des calculs que j'ai relevés, la plume à la main, résulte une situation générale que voici ... Vous m'écoutez? La fabrique vendue ...

Mme Vigneron

Pourquoi la vendre?

Teissier

Il faudra en arriver là. Vos terrains et les quelques bâtisses qui avaient été commencées, vendus également ...

Mme Vigneron

Je garderai mes terrains.

Teissier

Vous ne le pourrez pas. Vos dettes courantes éteintes ...

Mme Vigneron

Mais je n'ai pas de dettes.

Teissier

Je les évalue à quarante mille francs environ. Je ne comprends pas pourtant dans cette somme votre architecte, dont le règlement devra venir avec la vente de vos immeubles. Je continue. Les droits de l'enregistrement acquittés ...

Mme Vigneron

On paie donc, Monsieur, pour hériter de son mari?

Teissier

On paie, oui, Madame. Les frais généraux liquidés ... j'entends, par frais généraux, les honoraires du notaire, ceux de l'avoué, les dépenses imprévues, voitures, port de lettres, etc. Bref, le compte que vous aurez couvert sous cette rubrique: "Liquidation de feu Vigneron, mon mari", ce compte-là entièrement clos, il vous restera une cinquantaine de mille francs.

Mme Vigneron

Cinquante mille francs de rente?

Teissier

Comment, de rente? Vous n'écoutez donc pas ce que je vous dis? Où voyez-vous, dans tout ce que vous a laissé Vigneron, le capital nécessaire pour établir une rente de cinquante mille francs?

(Mme Vigneron le quitte brusquement, elle sonne et ouvre le meuble-secrétaire avec précipitation.)

Mme Vigneron, écrivant.

“Mon cher Monsieur Bourdon, ayez l'obligeance de venir me parler le plus tôt possible, je ne serai tranquille qu'après vous avoir vu. Je vous salue bien honnêtement: veuve Vigneron.” Cinquante mille francs! (A Auguste qui est entré.) Portez cette lettre à la minute.

Teissier (il a tiré un portefeuille bourré de papiers.)

Vous vous rendrez mieux compte à la lecture ...

Mme Vigneron

Cinquante mille francs! (se retournant vers Teissier et lui faisant sauter son portefeuille.) Gardez vos papiers, Monsieur, je n'ai plus d'affaires avec vous.

(Elle sort par la porte de gauche.)

Scène III

Teissier, seul, *en ramassant les papiers.*

Ignorance, incapacité, emportement, voilà les femmes! A quoi pense celle-là, je me le demande? Elle veut garder ses terrains, elle ne le pourra pas. Bourdon se chargera de le lui faire comprendre. S'il est possible à Bourdon de mener l'affaire comme il me l'a promis, discrètement, je mets la main sur des immeubles qui valent le double de ce que je les paierai. Mais il ne faut pas perdre de

temps. Attendre, ce serait amener des acquéreurs et faire le jeu du propriétaire. Quand Bourdon saura que j'ai donné le premier coup, il se dépêchera de porter les autres.

(Il va pour sortir, Marie entre par la porte de gauche.)

Scène IV

Teissier, Marie

Marie

Ne partez pas, Monsieur, avant d'avoir fait la paix avec ma mère. Elle a tant pleuré, ma pauvre mère, tant pleuré, qu'elle n'a plus toujours la tête à elle.

Teissier, revenant

Il était temps que vous m'arrêtiez, mademoiselle. J'allais de ce pas assigner Mme Vigneron au Tribunal de commerce en remboursement des avances que je lui ai faites. Je me suis gêné moi-même pour ne pas laisser votre mère dans l'embarras. (Il tire une seconde fois son portefeuille et y prend un nouveau papier.) Vous aurez l'obligance de lui remettre ce petit compte qu'elle vérifiera facilement. Au 7 janvier, avance à Mme Vigneron 4.000 francs, qui ont dû servir aux obsèques de votre père; au 15 janvier, avance à Mme Vigneron 5.000 francs pour les dépenses de sa maison, c'est à ce titre qu'ils m'ont été demandés; au 15 également. Ecoutez cela, remboursé une lettre de change, signée: Gaston Vigneron, ordre: Lefébure, montant 10.000 francs. Votre frère étant mineur, son engagement ne valait rien. Mais Mme Vigneron n'aurait pas voulu frustrer un bailleur de fonds que ce jeune homme a trompé nécessairement sur son âge et sur ses ressources personnelles. (Il plie le papier et le lui remet.) Je suis votre serviteur.

Marie

Restez, Monsieur, je vous prie de rester. Ce n'est pas ce compte

qui a bouleversé ma mère au point de s'emporter avec vous. Elle vous eût remercié plutôt, tout en blâmant son fils, comme il le mérite, d'avoir fait honneur à sa signature.

Teissier, surpris, avec un sourire,
Vous savez donc ce que c'est qu'une signature?

Marie
Mon père me l'a appris.

Teissier
Il aurait mieux fait de l'apprendre à votre frère.

Marie
Asseyez-vous, Monsieur; je suis peut-être bien jeune pour parler d'affaires avec vous.

Teissier, debout, souriant toujours
Allez, causez, je vous écoute.

Marie
Je m'attendais bien, pour ma part, à un grand changement dans notre position, mais qu'elle fût perdue entièrement, je ne le pensais pas. Dans tous les cas, Monsieur, vous ne nous conseillerez ni une faiblesse, ni un coup de tête. Que devons-nous faire alors? Examiner où nous en sommes, demander des avis et ne prendre aucune résolution avant de connaître le pour et le contre de notre situation.

Teissier
Ah! laissons de côté vos immeubles, qui ne me regardent pas. Que faites-vous, en attendant, de la fabrique?

Marie

Qu'arriverait-il, Monsieur, si nous voulions la garder et vous la vendre?

Teissier

Elle serait vendue. Le cas a été prévu par la loi.

Marie

Il y a une loi?

Teissier, souriant toujours

Oui, Mademoiselle, il y a une loi. Il y a l'article 815 du Code civil, qui nous autorise l'un comme l'autre à sortir d'une association rompue en fait par la mort de votre père. Je peux vous mettre à même de vous en assurer tout de suite. (Tirant un volume de sa poche.) Vous voyez quel est cet ouvrage: "Recueil des lois et règlements en vigueur sur tout le territoire français." Je ne sors jamais sans porter un Code sur moi, c'est une habitude que je vous engage à prendre. (Il lui passe le volume à une page indiquée; pendant qu'elle prend connaissance de l'article, il la regarde avec un mélange d'intérêt, de plaisir et de moquerie.) Avez-vous compris?

Marie

Parfaitement.

(Pause)

Teissier

Vous vous appelez bien Marie et vous êtes la seconde fille de Vigneron?

Marie

Oui, Monsieur, pourquoi?